

ment dit *suspenseur* et par les corps caverneux, la verge paraît s'enfoncer profondément en arrière des pubis ; on désigne cette extrémité postérieure sous le nom de *racine de la verge*. A la racine fait suite le *corps*, qui présente une face inférieure et une supérieure ou dorsale. Elle se termine en avant par une partie renflée, le *gland*.

Nous avons vu, plus haut, que la portion spongieuse de l'urètre commence par un renflement, le bulbe, et se termine par un second renflement, le gland. Ces deux organes ayant été déjà décrits séparément, je ne dois les envisager ici que dans leurs rapports d'ensemble. J'étudierai successivement les diverses enveloppes dont se compose la verge, et, ensuite, sa partie spongieuse ou érectile.

ENVELOPPES DE LA VERGE

Les *enveloppes de la verge* sont encore désignées sous le nom de *fourreau*. Elles se composent de plusieurs couches qui, s'emboîtant autour des corps caverneux et du corps spongieux de l'urètre, se moulent sur eux pendant l'ampliation ou le retrait de l'organe. On en distingue quatre : une cutanée, une musculaire, une celluleuse et une fibreuse.

Couche cutanée. — La peau présente des caractères différents suivant le point où on la considère. Au niveau de la racine, elle est épaisse et doublée de graisse ; elle est recouverte par des poils qui se continuent avec ceux du pénis et s'avancent sur la face inférieure plus que sur la supérieure. On y rencontre une grande quantité de follicules sébacés volumineux. Fine et transparente sur le corps, elle laisse apercevoir au travers le réseau veineux superficiel ; elle contient aussi un grand nombre de glandes sébacées, souvent volumineuses et faisant relief à sa surface. A ces glandes sont annexés des follicules pileux rudimentaires. Elle n'est plus doublée à ce niveau d'aucun pannicule adipeux. Sur la face inférieure existe un raphé qui se continue avec celui du scrotum et rappelle la soudure sur la ligne médiane des deux lèvres de la gouttière caverneuse.

La peau de la verge est remarquable par son élasticité et son extrême mobilité. Il en résulte que si, dans l'opération du phimosis, on attire sans précaution la peau au-devant du gland pour en pratiquer l'excision, il peut se faire qu'après l'opération le tégument corresponde à la racine de l'organe et que la verge soit complètement dépouillée. Par contre, Celse nous enseigne qu'il n'était pas rare, chez les Romains, de refaire un prépuce aux sujets circoncis. Pour cela, on attirait la peau au-devant du gland et on la fixait par un fil, puis on pratiquait une incision circulaire à la racine de la verge : la peau glissait, et il en résultait une large plaie circulaire qui se cicatrisait.

La peau affecte des rapports très variables avec le gland : tantôt, elle n'arrive que jusqu'à la couronne et se continue avec la muqueuse ; parfois, elle recouvre une partie seulement du gland ; d'autres fois, elle déborde cet organe et forme le *prépuce*.

Arrivée à une certaine distance au-devant du gland, la peau se resserre de façon à former l'orifice ou le limbe préputial ; elle se replie ensuite, s'adosse à elle-même, prend les caractères d'une muqueuse et, parvenue au niveau de la